

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 909

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DP

2 juin 1988
Vingt-cinquième année
J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand

Haute finance et basses menaces

La révolution industrielle a provoqué les grandes concentrations urbaines sur les sites de production. Et la société post-industrielle, a priori plus libre dans ses implantations, s'épanouit à son tour dans les grandes villes, malgré la télématique et le «travail à distance».

A l'heure actuelle donc, les entreprises du tertiaire triomphant, banques et assurances en tête, veulent rester en zone densément urbanisée, si possible dans les villes-centres des agglomérations. Se sachant intéressantes sur le plan fiscal, ces sociétés posent leurs conditions. Ainsi présentement à Zurich où un groupe de travail, composé d'une dizaine de banquiers et d'assureurs, vient de faire connaître le tarif. En bref: il faut corriger les options prises par les politiciens en matière de réglementation de la construction, de politique des transports et d'approvisionnement en énergie, électrique surtout. A défaut de quoi l'avenir de la place financière zurichoise, autant dire suisse, serait gravement mise en cause.

C'est qu'elle pèse lourd la métropole des bords de la Limmat: les 43 000 employés des services financiers représentent, avec les sociétés qui les emploient, pas moins de 31% de l'ensemble des recettes fiscales de la ville. Voilà qui donne de la force aux manœuvres d'intimidation tentées par ces messieurs de la finance zurichoise, lesquels réclament en premier lieu une augmentation des volumes de construction autorisés et un relèvement de la limite, actuellement fixée à 7 000, du nombre de places de travail à créer. Entre 1975 et 1986, les sociétés de la place financière zurichoise ont doublé les surfaces occupées, et devraient encore les accroître de 38% d'ici 1992, soit quelque 410 000 m² supplémentaires. Pour faire face à ces besoins accrus, l'autorité devrait ouvrir aux sociétés financières l'accès aux zones réservées pour des activités industrielles — ce

qui accroîtrait encore la prédominance tertiaire de Zurich et, partant, sa vulnérabilité.

En matière de transports, il s'agirait de ne plus songer aux seuls habitants, mais de prendre des mesures en faveur des collaborateurs pendulaires et autres clients de la périphérie, qui doivent pouvoir se rendre au centre ville soit avec des moyens de transports publics au confort amélioré, soit (de préférence) avec leur voiture, sans problème de fluidité (sus aux mesures de ralentissement de trafic!) ni de parking. Des propositions qui vont exactement en sens inverse du crédit-cadre de 42 mio soumis au peuple le 12 juin, en vue d'une diminution de 30%, en ville, du nombre des kilomètres parcourus en voiture. Des propositions qui vont à l'encontre aussi de la majorité politique. A Zurich, les préoccupations écologistes sont désormais relayées par les principaux partis, majorité des radicaux compris. L'Exécutif de la ville, composé de neuf membres, a résolument passé au vert, notamment grâce à la socialiste Ursula Koch, élue en 1987. Cette majorité ne convient pas au «président de ville», le radical Thomas Wagner, dont le respect de la collégialité n'est pas le premier souci. Il n'a pas démenti le rôle de «mandant» que lui ont attribué les membres du groupe de travail précité; certes, le «Stapi» Wagner a bien déclaré ne pas souscrire à toutes les conclusions de leur rapport, mais sans préciser les points de désaccord. Au reste, il lui apparaît certain que l'importance nationale et internationale de la place financière zurichoise diminuerait si «on ne parvient pas à retenir la population en ville tout en favorisant une économie saine».

Comme d'habitude avec une certaine avance sur le reste du pays, Zurich connaît actuellement une situation

YJ

(suite en page 2)